



Présentation du CDI

publié le 02/04/2016 - mis à jour le 05/11/2019

Le CDI, kézako ?

Le **Centre de Documentation et d'Information** est un centre de ressources, un outil de travail pour les élèves et le personnel du collège, géré par un professeur documentaliste.

C'est un lieu de vie où l'on se doit de rester calme, de respecter ses camarades, ainsi que les documents.

Quels horaires ?

Il est ouvert les :

lundi, mardi, jeudi , de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,

mercredi, vendredi, de 8h30 à 12h30.

Un panneau d'affichage, sur la porte d'entrée, indique les heures pendant lesquelles le CDI n'est pas disponible.

Quand vient-on au CDI ?

- ▶ Pendant un cours, pour travailler, classe entière ou en groupe, avec un professeur ou non.
- ▶ Pendant les heures de permanence, il y a le choix entre la salle d'étude, pour les devoirs, et le CDI.
- ▶ Pendant la récréation, après le self.

Pourquoi venir au CDI ?

Pour le plaisir de lire, de découvrir, pour s'informer, faire des recherches pour un travail scolaire ou répondre à sa propre curiosité.

Qu'y trouve-t-on ?

▶ Des livres :

— des usuels : dictionnaires, encyclopédies, manuels,

— des livres documentaires,

— des livres de fiction : romans, contes, pièces de théâtre, poésies, albums, bandes dessinées.

▶ Des périodiques (journaux, magazines).

▶ Des documents sur l'orientation : les études, les métiers, les lieux de formation.

▶ Des expositions temporaires.

▶ Des postes informatiques.

La majorité des documents peut être empruntée pour une durée variable.